

Conditions de la garantie « satisfait ou échangé » pour le consommateur

Article 1 – Principe de la présente garantie « satisfait ou échangé »

La société ESSILOR INTERNATIONAL, SAS au capital de 277 845 100€, dont le siège social est situé au 147 rue de Paris – 94220 Charenton-le-Pont, immatriculée au RCS de Créteil sous le n° 439 769 654, met en place avec chaque opticien participant situé en France métropolitaine (La Réunion et Corse comprises : liste des opticiens participants disponibles sur le site internet www.essilor.fr) une garantie dénommée « satisfait ou échangé » sur les verres photochromiques Essilor® Transitions®.

Article 2 – Modalités d'exécution de la garantie « satisfait ou échangé »

Dans le cadre de l'opération nationale « Expérience ultime de vision », pour l'achat de 2 verres correcteurs photochromiques Essilor® Transitions® (Transitions® Signature® Gen8™, Transitions® XTRActive®, Transitions® Flash to Mirror™) entre le 28 septembre 2020 et le 31 décembre 2020 et en cas d'insatisfaction dans les 6 mois à compter de la date de livraison de l'équipement précité, vous bénéficiez d'un échange gratuit des 2 verres photochromiques Essilor® Transitions® contre 2 verres identiques en blanc, c'est à dire sans technologie photochromique (même correction, même design, même indice, même traitement). Il est précisé que l'échange ne pourra donner lieu à aucune indemnisation ni remboursement de l'éventuelle différence de prix entre les verres Transitions® et les verres dits « blancs » (sans technologie photochromique). Garantie éligible sous condition d'acheter 2 verres progressifs Varilux® ou 2 verres unifocaux Eyezen®, avec l'option photochromique Essilor® Transitions®.

La présente offre « satisfait ou échangé » n'aura pas vocation à s'appliquer notamment en cas de perte, casse, vol ou détérioration.

Toute autre condition, notamment de cumul, est à vérifier préalablement en magasin avec votre opticien participant. Voir conditions complètes de l'offre dans chaque magasin participant.

Offre seulement valable chez les opticiens participants à l'opération. Retrouvez la liste des opticiens participants sur le site de géolocalisation disponible sur le site essilor.fr.

Article 3 – Dispositions diverses

Cette offre est disponible en point de vente directement chez les opticiens participants, ces derniers étant seuls responsables des modalités pratiques de réalisation de l'offre et notamment des conditions d'affichage de celle-ci au sein de leur(s) point(s) de vente.

Essilor se réserve le droit d'écourter ou modifier cette offre en cas de force majeure ou d'évènement survenant indépendamment de sa volonté. Aucune contrepartie de quelque nature que ce soit ne saurait être exigée dans une telle hypothèse. La participation à cette offre implique l'acceptation pleine, entière et sans réserve des présentes conditions. En cas de difficultés éventuelles ou de survenance de tout évènement affectant le cours de cette offre et qui ne seraient pas prévues par ces conditions, ou de difficulté d'interprétation dans son application, les tribunaux du ressort de la Cour d'appel de Paris seront seuls compétents.